

POLITIQUE SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT – 2021

L'homme est au centre de l'ensemble des actions de l'entreprise et sa protection est notre objectif.

La politique SSE de notre entreprise a pour ambition d'accomplir cet objectif pour la santé et la sécurité de tous nos salariés mais aussi grâce à leur implication au quotidien.

NOS ENGAGEMENTS

- **Responsabiliser** chacun de nos collaborateurs, dans son domaine de décision et d'action, au respect des obligations liées à la protection de la vie humaine, de la santé et de l'environnement.
- **Évaluer les risques**, analyser les accidents, les incidents et les situations dangereuses.
- **Éliminer tous dangers** et réduire les risques pour la santé et la sécurité au travail.
- Procurer des conditions de travail sûres et saines : mettre en œuvre les **actions préventives et/ou correctives** appropriées, afin de diminuer au maximum les accidents du travail, de trajets et les maladies professionnelles, et surtout protéger nos salariés des traumatismes ou pathologies dus au travail.
- **Former, qualifier et habiliter** tous nos intervenants aux risques inhérents à nos métiers.
- Adapter nos **méthodologies d'intervention** et choisir des équipements d'intervention et de protection dans la recherche de meilleures performances SSE.
- **Se tenir régulièrement informé** de la réglementation et des autres exigences externes applicables en matière de SSE, les respecter et vérifier leur bonne application.
- Développer une **culture environnementale** afin de prévenir toute pollution.
- **Réduire et optimiser** l'utilisation des énergies et des ressources naturelles.
- **Gérer au mieux nos déchets**, notamment en les triant pour les recycler.
- N'avoir recours qu'à des entreprises sous-traitantes choisies notamment au regard de leur management SSE.
- Ne pas faire appel à un volume de ressources temporaires externes excédent nos capacités d'encadrement.
- **Animer et faire vivre** cette politique grâce à la communication interne et externe via, entre autres, les remontées d'informations du terrain en matière de SSE et ainsi développer notre démarche d'amélioration continue.
- Allouer les **moyens et ressources nécessaires** pour mettre en œuvre cette politique
- **Respecter nos engagements** et s'obliger à faire ce qu'on a dit.
- S'engager à la **consultation et à la participation des travailleurs** et des représentants des travailleurs.

MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR Y PARVENIR

- **Forte communication** de tout le personnel d'encadrement auprès de l'ensemble du personnel sur ses obligations et ses responsabilités et visites régulières des chantiers.
- Mise en œuvre de **moyens financiers et matériels** pour travailler dans des conditions de sécurité optimale et ce, pour l'ensemble du personnel.
- **Calepinage précis** pour chaque local dans le but d'éviter les découpes de panneaux sur place et optimiser ainsi les déchets de panneaux.
- Mise en place d'**une équipe HSE** pour la gestion et le pilotage de notre démarche de prévention et de protection.
- **Communication** à l'ensemble des travailleurs et de leurs représentants les objectifs S&ST de l'entreprise.
- Mise en place d'actions de **maîtrise des risques** afin de les intégrer à notre document unique.
- Participation régulière aux **causeries sur le terrain** et envoi de **causeries « sécurité »** afin de capitaliser sur les retours d'expérience et de nous améliorer en permanence.
- **Évaluation de nos personnels et de nos sous-traitants.**
- Information sur le **Droit de retrait** en cas de risques non maîtrisés.
- **Formation du personnel** d'appoint comme le nôtre : exiger les formations auprès des agences d'intérim.
- **Objectifs annuels** spécifiques définis lors du CODIR annuel et mise en place d'une revue de direction.
- **Management actif** de la part des membres de la Direction et participation collective des travailleurs et des représentants CSE.

**Chaque salarié de PI INSTALL,
par ses actes quotidiens et son professionnalisme est un acteur essentiel de cette politique.**